

FICHE D'INFORMATION

La présente fiche d'information, prévue à l'article 325-3 du règlement général de l'AMF, est un élément essentiel de la relation entre le client et ses conseillers CIF. Elle résume toutes les informations légales que le conseiller (ou sa société) doivent avoir communiqué à ses clients dès le début de la relation pour une mission régie par le statut de Conseil en Investissements Financiers (CIF).

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE :

Fineiffel S.A.S. représentée par son Président, M. François Louvet, est un professionnel réglementé, membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers - CIF (ANACOFI-CIF), 92 rue d'Amsterdam - 75009 Paris, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), 17 Place de la Bourse, 75082 Paris cedex 02 (www.amf-france.org), enregistré comme Conseiller en Investissements Financiers (CIF) auprès de l'ORIAS sous le numéro 08044685 (vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>). Votre conseiller est soumis au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr.

Fineiffel S.A.S. exerce la profession de « monteur en défiscalisation outremer », inscrite à ce titre sous le n° MDOM 2019-75-021 auprès du Préfet de Paris, comme défini par le décret n°2015-149 du 10 février 2015, et respecte la charte de déontologie prévue par le décret.

Conformément à la Loi, Fineiffel dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et Exploitation couvrant ses activités : Assurance n° 2.401.367, souscrite auprès de CHARTIS, pour un montant de 150 000 € (Conseil en Investissements Financiers (CIF) et de 600 000 € (Montage en Défiscalisation Outremer).

STRUCTURE

Fineiffel est une société par actions simplifiée au capital de 37000€, dont le siège social est situé au 18 boulevard Montmartre - 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 463 202, code APE : 7022Z (conseil pour les affaires et autres conseils de gestion), représentée par son Président en exercice, M. François Louvet.

ACTIVITES ET CLIENTELE

Fineiffel exerce les différentes activités suivantes :

- Montage de programmes d'investissements outremer
- Conseil en investissements financiers d'éligibilité aux programmes d'investissements précités (conseil non-indépendant)

PARTENAIRES

Fineiffel réalise plus de 10% de son chiffre d'affaires avec Finetropic, SARL dont le siège est situé 23 route de l'Anse-Vata à Nouméa (Nouvelle Calédonie), RCS Nouméa n° 995803, spécialisée dans la gestion de programmes d'investissements industriels. Fineiffel et Finetropic ont un lien capitalistique.

Par ailleurs, Fineiffel a établi des relations privilégiées avec des partenaires disposants de compétences complémentaires : experts comptables, avocats, notaires, autres conseillers financiers, sur lesquels elle peut s'appuyer en inter-professionnalité pour la bonne exécution des missions qui lui sont confiées ou vers lesquels elle peut orienter ses clients pour des questions spécifiques.

Conformément au Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF, Fineiffel pourra proposer des produits et services provenant d'un de ses partenaires, de façon transparente et loyale, uniquement s'ils répondent de façon adaptée aux objectifs et intérêts de ses clients. Fineiffel précise que les relations établies avec ses partenaires peuvent comporter des conventions de partage d'honoraires.

MODE DE FACTURATION ET DE REMUNERATION

Les prestations de Fineiffel sont toujours définies par un contrat ou une lettre de mission préalable qui précise les modalités de rémunération, selon le principe suivant :

- Mission de validation de l'éligibilité à un investissement défiscalisant : réalisée à titre gratuit
- Mission spécifique de conseil : exclusivement sur devis préalable ou facturation au taux de 200€ HT par heure (240€ TTC).

DONNEES PERSONNELLES

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (RGPD), Fineiffel précise que la collecte d'information personnelles se limite aux seules informations nécessaires à l'établissement d'un contrat en respect avec la réglementation. Les informations recueillies sont enregistrées dans le fichier informatisé de FINEIFFEL S.A.S. et ne donnent lieu à aucun traitement automatisé. Aucune information à caractère personnel ne peut être communiquée à des tiers, seules les données de souscription (Etat civil, montants) peuvent être communiquées à l'administration fiscale et aux banques finançant les investissements. Les données sont conservées 5 ans et archivées 10 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : info@fineiffel.com. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL..

LUTTE ANTI-BLANCHIMENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

Conformément à la loi, Fineiffel S.A.S. est soumise aux obligations de vigilance constante et de déclaration de soupçon à TRACFIN en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Le correspondant TRACFIN de Fineiffel S.A.S. est M. François Louvet.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée par écrit à Fineiffel à l'adresse de son siège social ou par mail (info@fineiffel.com). Fineiffel s'engage traiter la réclamation dans les délais suivants : dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ; deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées. Si litige persistant, pourront être saisis le Médiateur de l'ANACOFI, 92 rue d'Amsterdam, 75009 Paris, ou le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris cedex 02 (<http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modos-de-saisine.html>).